

Montréal, le 23 février 2017

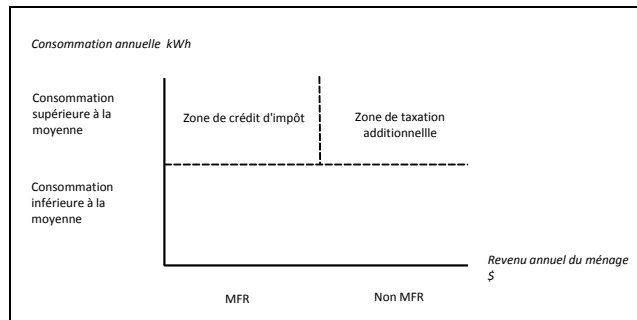
M. Pierre Méthé
Régie de l'Énergie
800 Place Victoria, 2^e étage, bureau 2.55
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Objet : Avis sur les mesures susceptibles d'améliorer les pratiques tarifaires dans le domaine de l'électricité et du gaz nature (R-3972-2016)
Suivi de l'audiencedu 22 février 2017

Monsieur Méthé,

Contrairement à ce qu'elle avait laissé entendre (voir notes sténographiques du 22 février 2017, page 96), UC n'a pas été en mesure de retrouver le document traitant du crédit d'impôt modulé en fonction de la consommation d'énergie auquel elle faisait référence, et ce, malgré des efforts raisonnables consentis.

En revanche, UC avait à l'époque tiré et reproduit du dit document, le graphique suivant qui illustrait la proposition des auteurs comme piste de solution fiscale pour soulager les ménages les moins nantis. Cette illustration est fournie uniquement comme point de départ d'une réflexion sur le sujet et ne constitue d'aucune manière une proposition d'UC.



France Latreille

France Latreille
Directrice

c. c. Viviane de Tilly

La force d'un réseau

Nos membres associatifs

ACEF Appalaches – Beauce – Etchemins
ACEF de l'Est de Montréal
ACEF de l'Île-Jésus
ACEF du Grand-Portage

ACEF du Nord de Montréal
ACEF du Sud-Ouest de Montréal
ACEF Estrie
ACEF Lanaudière

ACEF Montérégie-Est
ACEF Rive-Sud de Québec
ACQC
Centre d'éducation financière EBO

7000, avenue du Parc, bureau 201, Montréal (Qc) H3N 1X1

T : 514 521 6820 | Sans frais : 1 888 521 6820 | F : 514 521 0736

info@uniondesconsommateurs.ca | www.uniondesconsommateurs.ca